

Bruxelles, le 22 décembre 2023
(OR. en)

16860/2/23
REV 2 COR 1
OJ CRP1 43

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

COMITÉ DES REPRÉSENTANTS PERMANENTS (1^{re} partie)

Bâtiment Justus Lipsius, Bruxelles

20 décembre 2023 (10:00)

Bâtiment Europa, Bruxelles

22 décembre 2023 (10:00)

CORRIGENDUM N° 1 À LA VERSION RÉVISÉE N° 2 DE L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Le point ci-après est libellé comme suit:

Points avec débat (II)

Marché intérieur et industrie

69. (suite) Règlement relatif à la réception par type des véhicules à moteur et de leurs moteurs, ainsi que des systèmes, des composants et des entités techniques distinctes destinés à ces véhicules, en ce qui concerne leurs émissions et la durabilité de leurs batteries (Euro 7)

Analyse du texte de compromis final en vue d'un accord

1C 16960/1/23 REV 1



Première lecture



Sur la base d'une proposition de la Commission